



TRAIT D'UNION SAINT-PIAT ET SES HAMEAUX

N° 50 - Octobre 2000

Bulletin Communal d'Information

Après un été pluvieux, nous voici au soul d'un automne qui débute humide et venteux.

La rentrée des classes s'est passée dans de bonnes conditions grâce à l'ouverture d'une salle nouvelle et à la création d'un poste supplémentaire d'instituteur.

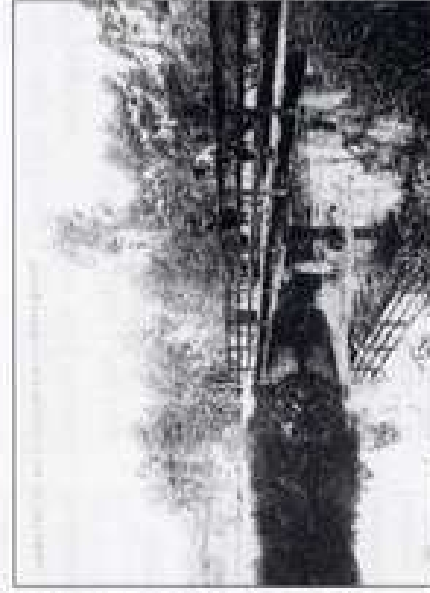
Aujourd'hui donc ce sont 13 salles de classe qui sont dévolues au RPP. Une autre construction scolaire est actuellement envisagée sur Chartournilliers. Le Syndicat scolaire, décideur en la matière, semble avoir trouvé un consensus permettant de préparer l'avenir avec sérénité.

La passerelle de Douval fait partie de nos préoccupations. Installation dans un site protégé, police de l'eau, qualité des matériaux, règles de sécurité... sont autant de facteurs qu'il nous a fallu intégrer. Notre dossier est

complet et peut être soumis à l'approbation des autorités compétentes que nous espérons rapide car, la nouvelle passerelle construite d'un seul bloc demande approche et pose dans une zone de prairie humide.

L'installation d'appareillages neufs dans la cuisine de la salle des fêtes a eu lieu cet été.

Les travaux relatifs à la refectoire du site du ruisseau ont débuté. Gaz de France réalise la pose d'une canalisation reliant Houx à Chartournilliers en passant par notre commune. Je souhaite que les travaux le concernant se réalisent au plus vite puisque il est à craindre des perturbations de circulation au cours des prochaines semaines y compris en ce qui touche aux transports scolaires.



La passerelle de Douval... avant-hier.

La zone d'activité affiche presque complet avec l'implantation d'une ferme paysagistétréningement d'espaces verts.

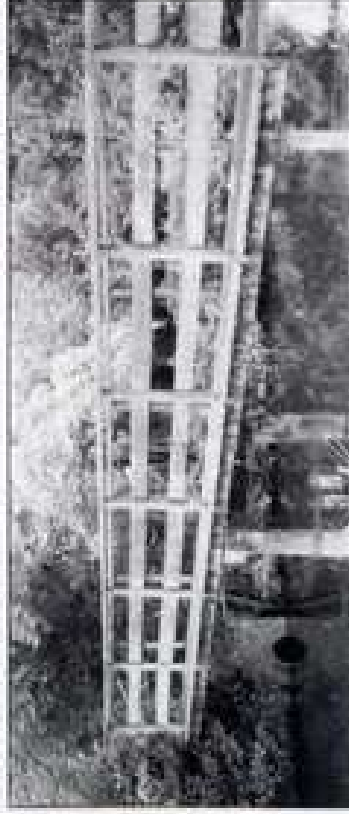
Le banquet des Anciens s'est déroulé à Changé dans une très bonne ambiance. Je tiens à remercier mes collègues Conseillers pour la qualité de l'organisation, remerciements auxquels j'associe Françoise Simonnet qui a assuré la décoration des tables et a imaginé et réalisé les folios des menus.

Les habitants de Grogneul ont dignement fêté l'an 2000 à l'occasion de leur traditionnel repas champêtre. Bravo aux organisateurs qui, grâce à leur patience et à leur travail, ont été récompensés par le succès indéniable de cette journée du 3 septembre.

Je vous souhaite bonne lecture du présent « Trait d'Union ».

La passerelle de Douval... hier.

Celle d'aujourd'hui... ce sera pour bientôt.



J.-P. BINET



Saint-Piat Mévoisins Chartainvilliers

Union locale des Anciens Combattants

Comme chaque année les Anciens Combattants ont perpétré le souvenir des combattants qui ont sacrifié leur vie pour la liberté et la défense de la France.

Cet article est le récapitulatif des différentes cérémonies auxquelles ils ont participé au cours de l'année 2000.

29 janvier

Assemblée générale des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre : le président Robert Ducasse après avoir présenté ses vœux, déclare la séance ouverte à 15 heures.

Une minute de silence a été observée à la mémoire des adhérents disparus au cours de l'année 1999. Les rapports moraux et financiers ont été tout à tour présentés aux adhérents. L'assemblée s'est clôturée par la dégustation de la galette des rois.

30 janvier

Assemblée générale de l'Union Locale des Anciens Combattants du canton de Maintonon qui est présidée par Marcel Lereux en présence du président Coguard de l'UDAC. Après avoir évoqué les rapports moraux et financiers, une gerbe devant être déposée à la mémoire de nos disparus au monument aux morts de Maintonon. Cette assemblée se conclue par la dégustation de la galette suivie d'une tombola.

5 février

Le conseil d'administration de l'ULAC est réuni à Maintonon afin de

présider à l'élection du bureau, ainsi composé :

Président : Maivel Lereux

Vice-président délégué :
Claude Boisson

Secrétaire : Michel Varca

Secrétaire adjoint :
Claude Le Cam

Treasorier : Jean Segalen

Treasorier adjoint :
Pierre Borsu

5 février

Le bureau de l'ULAC se réunit salle Tailleur pour organiser les cérémonies patriotiques des 19 mars, 25 mars et du 8 mai.

17 mars

La fédération départementale des AC-VC se réunit en assemblée générale à l'Hôtel de ville de Chartres où le problème de la défense des droits des Anciens Combattants est largement évoqué.

19-25 mars

On commémore le 38^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Une gerbe a été déposée au monument aux morts en mémoire des 30 000 soldats morts pour la patrie lors ce conflit.

8 mai

Nous célébrons le 55^e anniversaire de l'armistice de la guerre 1939-45. Une gerbe fut déposée aux monuments aux morts de Saint-Piat, Mévoisins Chartainvilliers à la mémoire de nos disparis.

18 juin

A Maintenon, célébration de l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle. Après avoir entendu le texte de l'appel, une gerbe est déposée en mémoire des combattants de la France Libre.

15 Août

Saint-Piat commémore le 56^e anniversaire de la libération de notre village. Après le dépôt de gerbe, nous observons une minute de silence à la mémoire de nos résistants Raymond Vanvilliers et Robert Poisson morts pour la libération de Saint-Piat, de nos déportés Mme Gabrielle Blondel, Marcel Binet, René Bigot, Maurice Roger, et des victimes civiles Albert Leloux et André Legros.

Nos peines

Le lundi 21 février, nous accompagnons Roger Muller à sa dernière demeure, accompagné de nos drapeaux.

Le jeudi 7 septembre, nous assistons aux obsèques de notre ancien porteur drapeau Marcel Mangars, accompagné de nos drapeaux.

Le Bureau

MAONNIERE - PLATIERE
COUVREURE - CARRELAGE
PIERRE DE TAILLE

Jean-Claude Le Bone

13, rue de la République
28130 CHARTAINVILLIERS

Tél. 02 37 32 34 54

DIMINUTIF



Véronique Lécuyer

COIFFURE	02
HOMME - DAME	37
Sur rendez-vous	32
	30
	11

44, rue de la République
28130 SAINT-PIAT



Atelier
de Cartonnages
Publicitaires

ZA Les Pailles Ruelles
28130 Saint-Piat
Tél. : 02 37 32 03 20
Fax : 02 37 32 03 21

30 Mai

Notre périple dans le Pas-de-Calais nous mène d'abord à la mine de Lewarde puis à Arras.

Lewarde : début d'exploitation en 1931, fermeture du carreau en 1971, transformation en musée de la mine en 1981. Ce qu'il nous a été loisible de voir, les commentaires qui nous ont été fournis... tout cela est impossible à retenir ici. Nous ne pouvons que conseiller à ceux qui le peuvent, d'aller à Lewarde pour comprendre le dur et pénible travail que fut celui des mineurs.

Arras : ancienne capitale de l'Artois sur le Grésnois et la Scarpe. Une très belle ville avec notamment une grand-place remarquable par son architecture baroque flamande

unique en Europe, un très bel Hôtel de Ville, que nous avons visité, flanqué de son beffroi haut de 75 m abritant un célèbre cartillon. Une autre des curiosités d'Arras réside dans ses nombreux souterrains appelés "boves" creusés au X^e et convertis pour parties au XV^e en caves, écuries ou logements. Ces "boves" ont servi d'abris lors des deux dernières guerres mondiales. Nous en avons parcouru les trauques les plus intéressants et au sortir de ceux-ci nous avons assisté à un spectacle audiovisuel retraçant 20 siècles de l'histoire d'Arras. Avant de repartir pour Saint-Piat le car nous offre une visite panoramique de la ville. En conclusion, encore une journée très enrichissante.

18 Juillet

Pique-nique à la Salle des Fêtes.

Entreprise de Peinture Bernard BRAZY

- > Ravalements > Revêtements murs et sols
- > Vitres de réparation
- > Double vitrage > Surréage

B.P. 8 - 28130 MEVOISINS

Tél. 02 37 32 41 24

Fax 02 37 32 44 57

TAXI GENEVIÈVE

TOUTES DISTANCES
TOUS LES JOURS

À TOUTE HEURE

HÔPITAUX - AÉROPORTS



72 rue de la république
28130 SAINT-PIAT

Tél. 02 37 32 36 31

Après le déjeuner chacun se dirige vers ce qui l'intéresse le plus : jardin botanique ou parc zoologique.

À 16 h 30 nous visitons le château datant du XVI^e aujourd'hui habité par le vicomte de la Panouse et sa famille. Salles meublées et tableaux sont de toute beauté.

Nous regagnons Saint-Piat après une journée bien remplie.

3 Octobre

Le Club fête les noces d'or de M. et Mme Durasse.

Nous rappelons que notre vente annuelle d'articles divers réalisée par les membres du Club aura lieu le dimanche 19 novembre à 14 h 30 dans la Salle des Fêtes. Retenez cette date et venez nombreux nous rendre visite. Ce sera une occasion pour acheter des cadeaux de fin d'année et manifester par votre présence vos encouragements aux anciens. Un grand merci à l'avance.

G. ANDRÉ
Le Secrétaire

7 Septembre

Voyage à Thoiry en à l'arrivée, sans quitter notre car, nous avons découvert en liberté au long d'un parcours de 7 km zèbres, girafes, lions, hippopotames, éléphants... ces animaux d'Afrique dont notre guide nous commente le mode de vie.

IDÉES PAYSAGES

Jérôme TRUFFERT

Aménagement et entretien
d'espaces-verts

3 rue des Dalmens
28130 SAINT-PIAT

Tél./Fax : 02 37 32 40 79

MAUREL MOTO

Vente et Réparation - Toutes marques
Route et tout-terrain - Accessoires



Yamaha
Piaggio
Ducati
Gas Gas
Honda

21, rue de la Ferté

28130 MAINTENON

Tél. 02 37 27 66 04

Fax 02 37 27 16 03

Saint-Piat Week-End de la Pentecôte

Retour sur la fête de la Pentecôte

Ces quelques lignes pour vous parler de la Fête de la Pentecôte qui, cette année, n'a pas eu son éclat habituel.

En premier lieu, beaucoup de personnes se sont étonnées de l'absence de manège et de stands sur la place de Saint-Piat. Un quiproquo avec les forains auquel se sont ajoutées leurs exigences financières n'ont pas permis cette année leur venue dans notre commune.

Ensuite, l'ESAP organisatrice habituelle de la course cycliste n'a pas pu nous apporter son aide faute de dirigeants. C'est donc le Noyant Cycliste Club (à distance de 80 km) qui s'est chargé de l'organisation technique de l'épreuve sportive. Un grand merci à ses dévoués dirigeants.

La course s'est bien déroulée et a vu l'emprise de l'ES AUNEAU tant au point de vue individuel qu'au classement par équipes.

Je tiens à remercier les bénévoles qui ont assuré la sécurité tout au long du parcours de la course ainsi que les commerçants, artisans, industriels de St Piat et le Crédit Agricole pour leur soutien financier.



Une petite anecdote. A la demande de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, un contrôle antidopage a eu lieu à la fin de la course. La mairie de St Piat, chose inhabituelle, s'est vue transformée en laboratoire afin de recueillir les prélèvements. Tous les contrôles se sont avérés négatifs.

A. LEBAILLE



FED

ZA des Petites Rueilles
Rue Jean Moulin
28130 Saint-Piat

Tél. : 02 37 32 62 14
Fax : 02 37 32 61 00

RCS Chartres 377 500 913 93 8 107

MENUISIER
Artisan

**PATRICE
ECUYER**

Menuiseries Extérieures
Traditionnelles et Rénovations
Agencement

15, rue de Dionval - SAINT PIAT

02 37 32 46 25



*Boucherie
charcuterie*

Hervé Rivard

50, rue de la République
28130 St. Piat

Tel: 02 37 32 30 14



TABAC ✓ PÔLE
CHAUSE ✓ VINS
AMORCES ✓ ESCOFFES

Bar des Sports

Tél. 02 37 32 30 04

Cartes : Dimanche après-midi
Lundi toute la journée



Saint-Piat
Illschwang

Les amis d'Illschwang

Les amis d'Illschwang se réuniront prochainement pour revivre par photos et vidéo leur dernier voyage en Bavière.

Tous les adhérents jeunes et moins jeunes de l'Association ont eu une pensée pour Emmanuel notre jeune ami allemand qui nous a tragiquement quitté à la suite d'un accident de voiture en juillet dernier.

La dernière brocante foire à tout a été un succès où tous les chineurs et promeneurs sont venus passer une agréable journée - Prochaine foire à Tout - Dimanche 24 juin 2001.

Un arbre symbole de l'an 2000 sera planté dans quelques jours pour célébrer l'amitié entre nos deux villages.



E. SIMONNET
Président Amis d'Illschwang

Les Amis d'Illschwang : rituel de l'amitié.

 **HUBERT**
Alain

Maçonnerie - Rénovation
Couverture

24, rue de la République
28130 SAINT-PIAT

Tél. 02 37 32 44 54

Ets **ROY**

Chemin N° 15

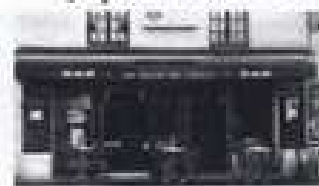
CHANGÉ
28130 SAINT PIAT

Tél. 02 37 18 57 70

Fax. 02 37 23 02 47

Au bord
de l'Eure

Chez Odile et Pascal



CAFÉ - BAR 7/7 JOURS
☎ 02 37 32 46 03

 **Confortec**

Chauffage toutes énergies
Entretien - Ramonage
Plomberie - Zinguerie

82 Rue de la République
28130 SAINT-PIAT
TEL 02 37 32 31 32
Fax 02 37 32 44 40

Garage

«**LE DIONVAL**»

Carrosserie - Peinture

Réparations toutes marques
Dépôt vente de véhicules d'occasion

15, rue de Dionval
28130 SAINT-PIAT

bureau : 02 37 31 01 07

garage : 02 37 32 45 88

N° SIRET 384 637 789 00014

EBENISTERIE
MENUISERIE

Meubles sur mesure
Agencement - Escalier

SARL J. COGNEAU

15, rue de Dionval - 28130 SAINT-PIAT

02 37 32 49 12

Fax. 02 37 32 33 84

LE SPORT à Saint-Piat



Retour sur le VTT « Team GSP »

L'hiver arrive, c'est le moment de faire le bilan de la saison 2000.

En ce qui concerne la «Section Compétitions» et avec la création cette année de l'équipe de haut niveau «Team GSP - COMMENCAL - AGRAPHEPUB», les résultats sont plus que positifs et largement atteints :

- 35 courses dont 5 courses nationales par étapes, 8 courses nationales, 4 courses départementales et 18 courses régionales
- 55 podiums et 40 victoires dont 3 titres de champion régional et de vainqueur coupe régionale
- 30 victoires sur épreuves régionales VTT, 3 victoires sur épreuves régionales sur route, 2 podiums nationaux par équipe, 2^e place junior à la Coupe de France, 10 coureurs qualifiés pour les championnats de France.

Maintenant les «Garetnes» goûtent à un repos bien mérité dans leur terrier... d'autant que la chasse est ouverte !

Morgan SIMONNET
Responsable «Team GSP»



Les Garetnes de Saint-Piat lors du championnat régional à Change le 15 juin 2000.

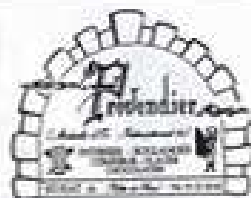
AU BON ACCUEIL Bar Restaurant

Billard Français

70, rue de la République
28130 SAINT PIAT

02 37 32 30 77

Pour
des fêtes
gourmandes



Pensez à offrir nos "Chocolats Maison"
présentés dans de jolis coffrets
peints et décorés à la main.

02 37 32 30 42

Conditions pour les cademes d'entreprise

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE**

**Marc
ROBILLARD**

10, bis rue des Martels
28130 SAINT-PIAT

02 37 32 36 12

**Épicerie
MIHAJLOV**

42, avenue de la République
28130 Saint-Piat

Tél. 02 37 32 37 38

POINT-COURSES

PMU

«LE CANTER»

20, rue du Soleil d'Or
28000 CHARTRES



Football

La saison 2000/2001 est lancée depuis Septembre.

3 équipes de jeunes sont inscrites dans le Championnat Départemental : débutants, poussins, - 13 ans.

Cette année nous n'avons pas pu inscrire une équipe de « Benjamins » par manque d'effectifs. Les 4 enfants concernés ont donc été répartis dans les autres catégories.

2 équipes « Séniors UFOLEP » évoluent le dimanche matin.

Grâce à l'initiative et au travail de Cédric Bervas, dirigeant et entraîneur des jeunes, nous avons pu équiper tout notre monde avec des maillots et shorts nouveaux.

Nos remerciements aux :

• Artisans et commerçants de St Piat : boulangerie Provendier, Bar tabac Daniel Claude, Epicerie Mihajlov, Boucherie Rivard, Bar des Bords de l' Eure, Fournier Robert (plombier à Mévoisins).



Les "Benjamin" et les "- 13 ans". Maillots offerts par les Ets ROY.

• Sociétés : Etablissements Roy, Sté Sopremecca, Sté CMTL. A bientôt sur les stades.

Les « adultes » passeront à la fin de l'année avec les calendriers traditionnels. Réservez leur toujours le même sympathique accueil.

Bien sportivement.

E. SIMONNET
Président AS Saint-Piat



Les "- 13 ans". Maillots offerts par les commerçants et artisans de Saint-Piat.



Les "Poussins". Maillots offerts par l'entreprise CTML.



À la bibliothèque de Saint-Piat
Lecture d'histoires pour
Les enfants de 2 à 7 ans
Activité **GRATUITE**

**PROMENONS
NOUS DANS
LES LIVRES**

JE VOUS PROPOSE DE FORMER
DES GROUPES D'ÂGES

2 ans - 4 ans / 5 ans - 7 ans

Et de ramener les séances à 30 mn

Afin que les enfants puissent profiter

Au mieux de ces lectures

CHOISISSEZ VOTRE TRANCHE HORAIRE

10 h 30 - 11 h 00 ou 11 h 00 - 11 h 30

ET INSCRIVEZ-VOUS VITE au 02 37 32 46 63

ou à la Bibliothèque de Saint-Piat
durant la permanence du samedi

G. LIMEUL

**Au programme
de ces promenades
littéraires**

Les Sorcières

Mercredi 13 Novembre 2000

Noël

Mercredi 13 Décembre 2000

Les Rois et les Reines

Mercredi 17 Janvier 2001

Le Cirque

Mercredi 14 Février 2001

Les Fées

Mercredi 14 Mars 2001

Poules et Oufs

Mercredi 11 Avril 2001

Les Couleurs

Mercredi 16 Mai 2001

Les Vacances

Mercredi 13 Juin 2001

Les enfants restent sous la
responsabilité de leurs parents
durant cette activité.

Bibliothèque

Horaires des permanences :

- Lundi de 16 h 30 à 18 h 00
- Mercredi de 15 h 00 à 17 h 00
- Samedi de 11 h 00 à 12 h 30

Cotisation annuelle de 40 F pour les adultes.
Gratuité pour les enfants.

Sylvia
Coiffure
Solarium - UVA

16 Place Sadorge
MAINTENON

Tél. 02 37 23 02 02

16 Septembre

Images du banquet des anciens



BAN DES VENDANGES

L'an mil huit cent cinquante et un, à onze heures du matin, nous Maire de la commune de Saint-Piat conformément à la loi du 28 Septembre 1791, titre 1^{er}, section 5, et à l'article 475 du code pénal,

Considérant qu'il est urgent et indispensable pour la commune, de prendre un arrêté relatif à l'établissement d'un ban de vendanges :

Après avoir pris l'avis du Conseil Municipal et réuni les principaux vigneronns de la commune à l'effet de fixer le jour de l'ouverture de la vendange :

Nous avons arrêté :

- 1^{er} Que le ban d'ouverture des vendanges est fixé pour toutes les vignes non closes du jeudi neuf octobre, présent mois, pour tout le vignoble dépendant de ladite commune
- 2^o Tout le temps de leur durée, elles auront lieu chaque jour sans interruption depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Les propriétaires vigneronns devront se conformer rigoureusement à cette fixation du temps de travail
- 3^o Il sera dressé procès-verbal contre les contrevenants qui deviendront par le fait passibles des peines prévues par l'article 474 n^o 1^{er}
- 4^o Les grappeurs ne pourront entrer dans les vignes avant le premier

novembre prochain. Ceux qui ne se conformeront pas à cet arrêté seront poursuivis conformément à l'article 21 du Titre 2 de la loi sur la police rurale 28 Septembre/6/3 octobre 1791

5^o Défense est également faite pour toute l'année, d'aller cueillir de l'herbe dans les vignes d'autrui, à moins d'être pourvu d'une autorisation par écrit du propriétaire lui-même

6^o En vertu des dispositions de la loi du 3 Mai 1844, la chasse est expressément interdite sur toute l'étendue du vignoble dépendant de ladite commune. Cette prescription est confiée à la surveillance du garde-champêtre et des gardes-messiers qui demeurent spécialement chargés d'en assurer l'exécution

7^o Les gardes-messiers continueront d'exercer leurs fonctions jusqu'à l'entier enlèvement des fruits dont l'époque est fixée au premier



novembre prochain par l'article qui précède

8^o Le présent ban des vendanges sera publié et affiché partout où besoin sera afin que nul n'en ignore

Fait à Saint-Piat, en Mairie, le cinq octobre 1851.

Séance du 15 juillet 1887

Saint-Piat Chronique du temps passé

DEMANDE DE MODIFICATION À L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 22 JUIN 1887 FIXANT L'ÉPOQUE DES VACANCES

M. le Maire expose au Conseil qu'en vertu d'un arrêté préfectoral du 22 Juin dernier, les vacances dans les Écoles primaires d'Eure et Loir ont été fixées du 1^{er} Août au 15 Septembre à moins qu'une délibération motivée du Conseil Municipal demandant une modification à cet arrêté.

M. le Président expose ensuite au Conseil que les vacances fixées par l'arrêté préfectoral ci-dessus ne peuvent s'appliquer à la commune de Saint-Piat, attendu que, dans cette commune les enfants sont plutôt dérangés pendant les vendanges que pendant la moisson.

En effet, pendant la moisson les enfants ne peuvent être d'un grand secours pour leurs parents et même ne font que leur nuire s'ils ont quitté la classe. En outre les travaux de la moisson étant pénibles et la température très haute, les enfants ne peuvent être conduits dans les champs.

Il n'en est pas de même des vendanges dont les travaux sont relativement assez doux et ont lieu à une température assez supportable, de plus les enfants vont avec plaisir en vendanges et par là-même quittent la classe.

Enfin, les vacances ont été établies dans la commune de Saint-Piat, depuis longtemps, de manière à comprendre le temps des vendanges pendant ce laps de temps.

En conséquence, M. le Maire invite l'Assemblée à examiner les observations qu'il vient de lui soumettre sur

la fixation des vacances des Écoles de cette commune, et à exprimer son avis sur l'époque à laquelle il conviendrait de les fixer.

Le Conseil,

- Oui à l'exposé de M. le Maire ;

- Vu l'arrêté du 22 juin dernier déterminant l'époque des vacances dans les Écoles primaires d'Eure-et-Loir ;

- Considérant que les observations présentées par M. le Président, relativement à la fixation des vacances dans les Écoles de cette commune sont justes en tous points ;

- Prie M. le Préfet de vouloir bien décider que les vacances pour l'année scolaire 1886-1887, auront lieu dans les écoles publiques de la commune de Saint-Piat, du 15 Août 1887 au 1^{er} Octobre suivant.

Et seront les présentes délibérations soumises à l'approbation de M. le Préfet d'Eure-et-Loir.



Fait et délibéré à Saint-Piat, en Mairie, les jours mois et an que dessus.

Et ont les Membres du Conseil présents signé au registre après lecture et approbation.



Cuisine de la salle des fêtes : les nouveaux appareils.



Les gagnants du concours de boules du 14 Juillet.



Une prise de Ph. Goubier... un brochet de taille respectable.



Avril : cigogne de passage à Saint-Piat

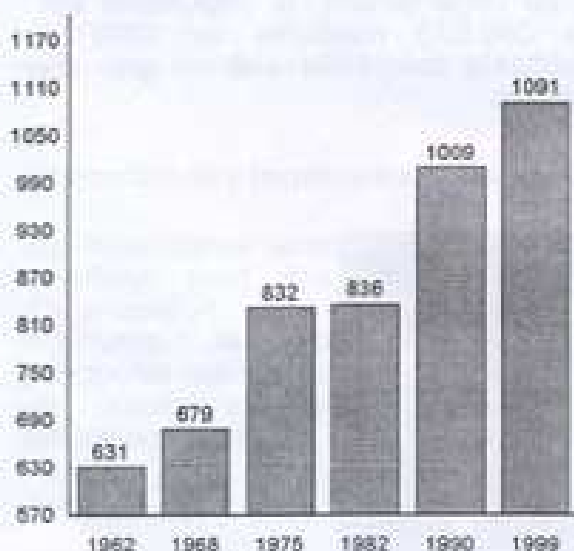


SAINT-PIAT

Au 8 mars 1999, Saint-Piat compte 1 091 habitants (524 hommes et 567 femmes), soit une densité de 97 habitants au km². La population est en légère hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 82 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 259 habitants.

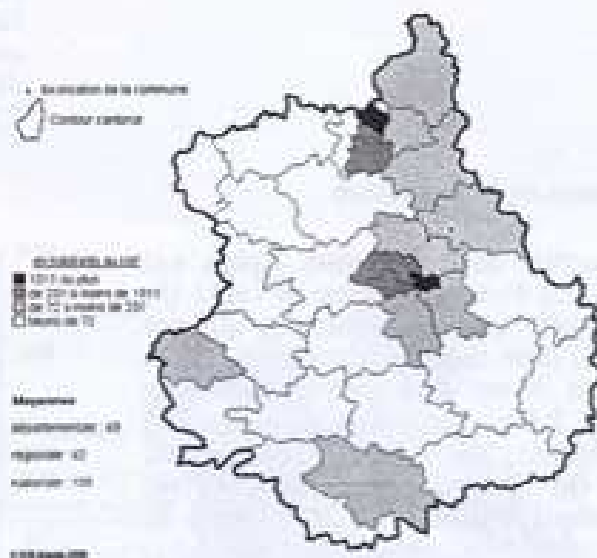


La population depuis 1962



Source : Insee, recensements de la population

La densité de population dans le département



Source : Insee, recensement de la population 1999

L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, le déficit naturel a été compensé par des arrivées de population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 89 naissances et 92 décès dans la commune ; le déficit naturel s'élève donc à 3 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 85 personnes.

	1975-1999	1990-1999	1990-1999
Naissances	52	66	89
Décès	54	78	92
Solde naturel	-2	-12	-3
Solde apparent	6	185	85
Variation de la Population	4	173	82

Source : Insee, recensements de la population

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.

Solde apparent des entrées-sorties : différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel. Il représente à la fois le solde des flux de population ayant affecté la zone (entrées moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.

	Population en 1990	Population en 1999	Variation 1990-1999 (%)
Commune	1 000	1 091	8,1
Arrondissement	184 687	194 340	5,2
Département	396 073	407 665	2,9

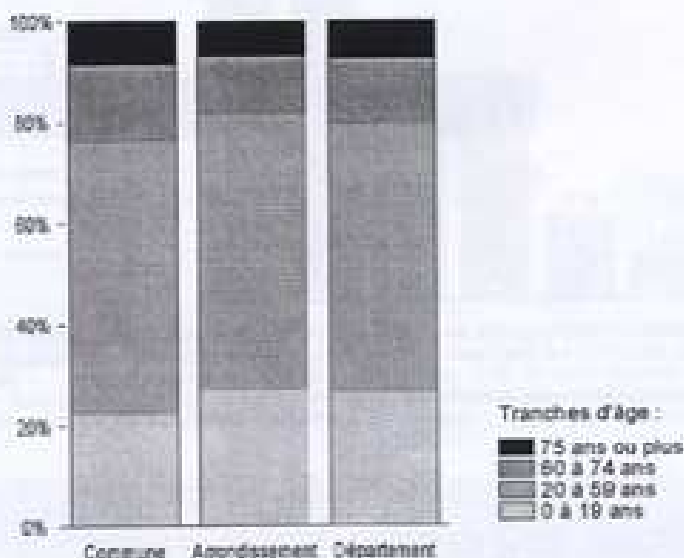
Source : Insee, recensements de la population

La commune dans son environnement

Saint-Piat appartient à l'arrondissement de la préfecture du département : Chartres. L'arrondissement regroupe 194 340 habitants, soit une densité de 91 habitants au km². La population de la commune en représente donc moins de 1%. Celle de l'arrondissement est en forte hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a gagné 9 653 habitants. Dans l'ensemble du département, la population est passée de 396 073 habitants en 1990 à 407 665 habitants en 1999 ; soit un gain de 11 592 habitants.

Les jeunes et les seniors

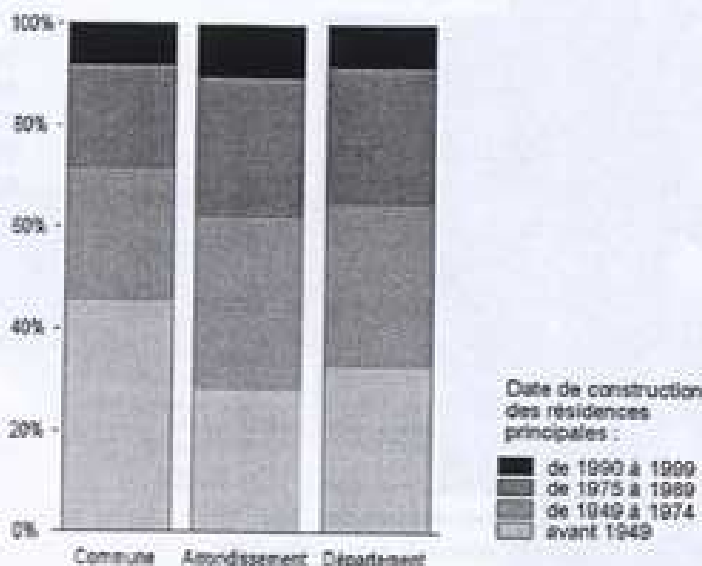
La proportion de personnes âgées est un peu plus forte que dans le reste du département. Les 94 habitants qui ont 75 ans ou plus représentent 8,6% de la population alors que cette proportion est de 7,6% seulement dans le département. A l'opposé, les 242 jeunes de moins de 20 ans ne représentent que 22,2% de la population alors que la proportion est de 26,5% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Le neuf et l'ancien

La commune comprend 537 logements : 429 résidences principales et 91 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 17 logements sont déclarés vacants). Le parc de logements est ancien : 280 seulement ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 52,1%. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle, est de 68,9% dans l'arrondissement et de 63,3% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Les propriétaires et les locataires

La quasi-totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (93,5%). La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement : 81,4% des ménages.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Le confort des logements et leur ancienneté

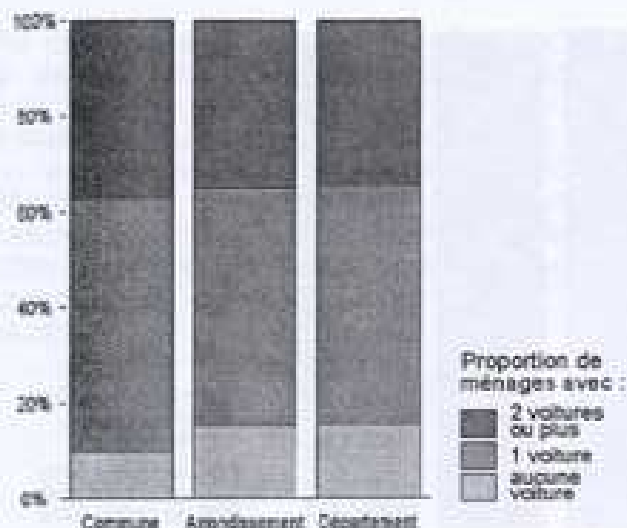
Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements : la plupart des résidences principales ont au moins une baignoire ou une douche et possèdent le chauffage central ou électrique.



Source : Insee, recensement de la population 1999

L'automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est relativement élevé : 41 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 90,4% ; dans le département, cette proportion est de 84,8%.



Source : Insee, recensement de la population 1999

La population active

Parmi les 1 091 habitants de la commune, 516 personnes sont actives : 285 hommes et 231 femmes. Au moment du recensement, 40 de ces actifs cherchent un emploi et 475 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 68 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 407 autres sont salariées. Une petite minorité de ces actifs exerce dans la commune ; 382 personnes vont travailler en dehors.

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	516	95 377	190 544
hommes	285	51 216	103 996
femmes	231	44 161	86 548
Population active ayant un emploi	475	86 197	169 157
salariés	407	77 918	150 294
non salariés	68	8 279	18 863
Chômeurs	40	8 904	20 790
Taux de chômage (%)	7,8	9,3	10,9

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées ; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

Dans l'arrondissement, la population active est de 95 377 personnes. Parmi elles, 8 904 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 9,3%. Dans le département, le taux de chômage est de 10,9%.

Où vont travailler les habitants de la commune ?

	dans la commune de résidence	dans une autre commune du même département	hors du département
Nombre d'actifs travaillant...	93	195	187
Pourcentage d'actifs travaillant...	19,8	41,0	39,4

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population utilisée dans cette présentation est la « population sans doubles comptes ». Elle peut différer de la population totale qui vous a été annoncée en 1999. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un petit logement proche de leur université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la population sans doubles comptes, ils ne sont comptabilisés que dans la commune où ils habitent. La population totale sert de référence pour les textes législatifs et réglementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.). En revanche, la population sans doubles comptes est utilisée pour la présentation des statistiques.

Pour SAINT-PIAT, les chiffres sont les suivants :
 Population sans doubles comptes : 1 091
 Population totale : 1 104